☞ Nous en gagnons des personnes qui viendraient jouir encore du plaisir des bains de mer, de s'embarquer à bord du beau bateau à vapeur FAME, Dimanche, 24 septembre, à 9 heures M. Il est rare de trouver des délicices plus sublimes, principalement le capt. Jourdan Maestin, ainsi que le commandant Adolphe Tambourey. Les soins soutenus de ce dernier, nous ont rapporté que se public accordera une confiance entière à ce bateau.

SALSAPARILLE DE SANDS.

La découverte de Part de l'imprimerie, au quinzième siècle, a plus fait pour l'amélioration de la condition morale de l'homme que tout autre événement depuis l'introduction de l'ère chrétienne. Depuis cette période jusqu'à nos jours, rien n'a exercé une influence aussi salutaire et aussi puissante sur les destinées de l'homme. Ce que la presse opère sur l'esprit, la Salsaparille de Sand l'opère sur le corps; elle manifeste sa puissance régénératrice en chassant les maladies, en donnant la force et la vigueur à une constitution épuisée, en détruisant l'humanité et en établissant à sa place un cours régulier dans tout le système de la circulation. Par elle, les maladies provenant de l'impureté du sang, telles que les rhumatismes, les scrofules, l'éréspèle, les ulcères, etc., sont radicalement guéries. Les affections des membranes muqueuses, telles que les catarrhes chroniques passent non seulement dans les membranes bronchiales de poumon, les inflammations, les flous blanches, le haut mal, seront détruits par cette médecine inappréciable.

Prix: 1 ampoule détaillé, voir les divers avis dans ce journal et autres.

☞ Préparée et vendue en gros et en détail, et pour l'exportation, par A. B. Sands, Dr. Cs. droguistes chimistes, Médicaux en grain, 115, encoignure Broadway et Chambers street, New York.

Vendue à la Nouvelle-Orléans, par A. Oliver et Co. 64, rue de Chartres, et par Sickles et Co. No. 46, rue du Canal; par Dufilho, 102, rue des Chartres, et par les marchands de droguistes des divers endroits des Etats-Unis.

Prix, 1 par bouteille—6 bouteilles pour $5. 20 août

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 22 septembre 1843.

Durant la semaine qui vient de s'écouler il ne s'est fait que peu d'affaires d'importance, il faut toutefois excepter le coton dans lequel les transactions ont été très étendues, surtout si l'on considère la faiblesse du stock de ce produit sur le marché.

Le temps se détriste chaud, mais les fortes pluies que nous venons d'éprouver ont amené un changement favorable dans l'atmosphère. Les cas de fièvre jaune n'augmentent que faiblement.

COTON—Arrivé depuis le 18 du courant de Louisiane et Mississipi 2963 balles, Tennessee et North Alabama 186, ensemble 3153 balles, ce qui porte le total des arrivages depuis le 1er. septembre à 7266 balles contre 21,856 à pareille époque de l'année dernière. Expédié dans le même espace de temps pour le Havre 1518 balles, Campêche 6, New-York 450, ensemble 1999 balles, ce qui laisse le stock de 5267 balles et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui un stock de 5351 balles.

ETAT DU COTON.

1843 Septembre 1er. Stock en mains,		4,994
Reçu cette semaine	3,263	
Antérieurement,	4,103	7,366
		12,160
Expédié cette semaine	1,992	
Antérieurement,	1649	3,641
Stock en mains ce soir 22 septembre		8,561

Dans notre revue de Vendredi dernier nous signalions que les affaires avaient été très actives à une hausse de prix durant la semaine qui venait de s'écouler, que le stock était faible sur le marché, et que les prix étaient fermes à la hausse signaler. Durant la semaine qui vient de s'écouler la demande a été également très animée et a qui. Les ventes excédé les arrivages qui continuent à être remarquable. Il est limité à 5 mille balles. Les transactions de cette semaine se composent de 2500 balles y compris 400 balles d'ancien coton prises principalement pour le Nord, une très faible quantité seulement ayant été prise pour l'Angleterre; on nous dit aussi que quelques lots de cette dernière description ont été pris pour le Mexique, mais nous ne voudrions pas garantir cette assertion. Quant aux prix ils ont conservé leur régularité, nous laissons à un comparaison de bénéfice avec ceux de dernière cotée.

Parmi les transactions de la semaine nous signalons celles qui suivent: 34 balles @ 6⅞, 50 @ 7, 22 @ 7¼, 104 @ 7½ @ 7¾, 40 @ 7¾, 50 @ 7¾, 5 @ 8¼, 21 @ 7¾, 14 @ 9,00 @ 8, 55 @ 8 7/16, 61 @ —, 50 @ 7¾, 21 @ 7¾, 26 @ 8¼, 20 @ 8¼ @ 8½, 50 @ 8½, 20 @ 8½, 19 @ 8½, 25 @ 8½, 11 @ 7¾, 14 @ 8¼ @ 8½, 20 @ 8½, 20 @ 8½, 21 @ 8½, 11 @ 7¾, 21 @ 9 et 9½, 16 @ 8½, 51 @ 8, 13 A 7¾. Le tout cotés nouveau. Plus 100 balles coton ancien et nouveau à 7½ et en ancien coton nous signalons: 28 balles @ 8½, 20 @ 8½, 19 @ 8½, 18 @ 8, 41 @ 8½, 9 @ 8½, 50 @ 8, 50 @ 8½, 25 @ 8½.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississippi.

Ordinaire et bas,	5	0
Ordinaire,	7½	
Bon ordinaire,	7¾	4 5 8
Bon ordinaire et petit courant,	8½	8 5 8½
Petit courant et courant,	9	8 9 1/4
Bon courant,	10	

Tennessee et North Alabama.

Ordinaire et bas,	00	à 00
Ordinaire,	00	à 00
Bon ordinaire,	00	à 00
Bon ordinaire et petit courant,	00	à 00
Petit courant et beau courant,	00	à 00
Beau courant,	00	à 00

TABAC—Nous disions à notre dernière revue que le marché était dépourvu de stock et qu'il n'y avait sur place que quelques petits lots en secondes mains. Une partie de ces derniers lots a été vendue cette semaine. Les transactions se sont élevées à environ 120 boucaults parmi lesquels nous signalons: 50 boucaults F @ 4 11/16; 20 do @ 3¾ et 11/16; 3 do F à 5 @4¼ et 3¾; 21 boucaults 9 F @ 4¼ et 4¾; 7 @ 4¼, 2 X 3¾, 2 X 4¼ et 4¾; 6 boucaults 7 X 2¾, 1 X 2¾, 1 X 3¾ et 5 X 3¾. Les prix sont très fermes comme suit: — ordinaire et commun 3 1/2, 3 1/2 et 4 1/4 pour X seconds et premières, bons 3 1/2, 3 1/2 et 4 1/2, choix 3 3/4, 3 3/4 et 4 3/4.

Arrivé depuis le 15 du courant 725 boucaults—Expédié dans le même espace de temps pour New York 98.

ETAT DU TABAC.

1843—Septembre 1, Stock en main		4,946
Reçu cette semaine	723	
Antérieurement,	1,325	2,048
		7,994
Expédié cette semaine	98	
Antérieurement,	2,056	2,154
Stock en mains ce soir 22 septembre		5,840

SUCRE.—Il ne se fait que peu de transactions, néanmoins les prix sont très fermes, nous cotons les qualités entre ordinaire à 7.

MELASSE.—Sans changement. Les transactions sont très rares et les prix sont nominalement les mêmes, c'est à dire 20 à 23 cts par gallon.

FARINE.—La demande est toujours très limitée, mais les arrivages sont si peu fréquents que les prix ont acquis plus de fermeté, nous avons coté: Ohio $4 12½ à $4.37½, St. Louis $4 à $4 50 les belles marques de chaux.

REDOUTES DE L'OUEST.—Ainsi que nous le disions à notre dernier rapport, les affaires n'ont principalement lieu au détail. Nous cotons: Pure: mess $11; prime très rare à $10, M. O. $10 à $10 25, Foxif mess en bari $9 25, demi bris $7 25, demi-prime $6 à $6 50 selon la qualité; Bacon: Les viandes consistant en 62 barriques spanks de Cincinnati est en ligne à 3 1/2, Plate cts 4 1/2 à 4 1/2; Jambons sans enveloppe à 5 3/4 et enveloppés entre bancs 6 à 6.

WHISKEY—Il n'est survenu aucun changement sur le marché, les ventes n'ont lieu que par lots limités à 20 et 21 cents par gallon le rectifié.

HOUILLE ET CORDE D'EMBALLAGE—La demande a continué durant toute cette semaine, mais les prix restent à leur dernières cotes: se sont maintenus. Nous cotons: toile de Kentucky 13 à 14½ comptant et 14 à 15 terme, toile de 11 de 17 comptant, corde du Kentucky 4 1/2 à 5 1/2 comptant et 5 1/2 à 6 1/2 à terme.

SEL—Il n'y a pas eu d'arrivages depuis notre dernière revue, les prix fixés par le Liverpool se vendent en magasin 150 par sac gros et fin.

CAFE—La demande est languissante, les ventes se restreint à quelques lots, les prix restent faibles, nous cotons, c'est-à-dire, Havane prime vert 8 à 8 1/4, non 8 à 8 1/2.

BLANC DE BALEINE—Les prix sont les mêmes, c'est à dire: New-Bedford 31 à 34, Nantucket 30 à 31: en demande modérée.

CHANGE—Depuis notre dernière revue la demande de traites sur tous les points a été très modérée, et les prix ont fléchi.

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de		
France,	5 à 5 1/4	pr. prime.
New-York, 60 jours de vue	2 1/2 à 3 1/2	do.
Charles et	1 1/2 à 2	pair à 1/2 p. c. prime
Philadelphie 30 jours de vue	1 1/2 à 2 p. c.	pair à 1/2 p. c. prime
Do à vue	1 1/2 à 2 p. c.	prime
Boston 60 jours	1 1/2 à 2 p. c.	cst.

FRET—Sans changement.

FRET.

Coton pour Liverpool,	7/16 d
Do do Havre,	7/16 d
Do do New York,	3/8 par balle.
Do do Boston,	31 cts. de
Tabac pour Carcy,	37½ cts.
Do de Londres directement,	37½ cts.
Do do New York,	4 7½ à
Do de Boston,	4 7½ à
Do de Philadelphie,	4 7½ à

MARCHE MONETAIRE DE LA NLLE. ORLEANS.

Billets de trésor des Etats Unis.

eux 3 Sjmo.			
do 6 do			
do 60 et 100.			
Billets des Banque Canadiennes.	30 à 40	à 6. escompte	
do Commerce,	3 à 5		de
do Cayenne.	30 à 30		de
do Amélioration.	50 à 50		de
do Alchalalaya.	50 à 50		de
do Exchange.	50 à 50		de
do Orléans.	44 à 46		de
do de la Ire Municipalité.	50 à 50		de
do Sde do	4 à 4		de
do 3me do	50 à 50		de
do Alabama.	14 à 14½		de
do Kentucky.	par à 1 p. cent		de
do Tennessee.	par à 1		de
do Ohio.	par à 1		de
do Illinois.	4 à 5		de
do Indiana.	par à 1		de

DERNIERES DATES

New-York.	sept 14	Londres.	août 18
Boston.	sept 16	Liverpool.	août 19
Baltimore.	sept 16	Paris.	août 19
Washington.	sept 15	Havre.	août 17
Philadelphie.	sept 14	Bordeaux.	août 18
Charleston.	sept. 17	Vera-Cruz.	sept 18
Havane.	sept 13	Mexico.	août 19
Galveston.	sept 9	Tampico.	sept 9

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 45 (en espèces) par baril, d'après le tarif des boulangers donneront 39 onces de pain pour dix cents pendant la semaine qui commencera lundi, 25 courant.

Les pains de seconde qualité, en de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 30 onces. W.M. FRERET, Maire.

Nouvelle-Orléans, le 22 septembre 1843.

Les personnes qui ont des réclamations à faire contre Les Entrepreneurs de l'eau Pont Berrou, sont priées de les faire au Bureau de la Municipalité, 1er. Arrondissement, 23 sept. Administrateur.

☞ Il est à en magasin et à vendre par ROBERTS & HALL, 26 Magasins

VIN de Bucelas, en magasin et à vendre par 23 sep HENRY, HERAN & Co., 66, Donane.

CAFE de Rio—En magasin et à vendre par 23 sep WM. FREHN & Co. 56, Donane.

MARCHANDISES SECHES.

Les soussignés offrent à vendre à bas prix, pour du comptant, les articles ci-après, qu'ils ont reçus par les navires Shiloh et Louisville de New York:

23 Caisses indienne en couleur; merrimack et satins 2 caisses cambrics blanc.

Cotons écrus 3/4, 7/8 et 4/4.

Bourres en soies.

Bonnets de soie noire, do. à capots.

Schalls de laine tartans.

Cravattes de soie noire.

Serge de soie noire.

Gants noirs.

Aiguilles Victoria.

Fil et boîtons, couleurs assorties.

Flanelle blanche très fine.

Do. do de 4 quarts.

Bouvoir Grenadine.

Vins de France—Vin rouge, St. Julien, Château Lafitte, Grave Larose et vin de Bourgogne en bouteilles et en barriques, à vendre par 23 sep. GE. DUFOUR, 11 Conti

PAR LE REGISTER.

Succession de Victor Amédée Michel.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

MARDI, vingt-quatre octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par l'hon. Cour des Prouves, tenant siège à la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 18 avril 1843 et ordonnant le 22 avril 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Victor Amédée Michel et à la folle enchère de Mme veuve V. A. Michel.

L'esclave CAROLINE, mulâtresse âgée d'environ vingt trois ans, domestique de maison et son enfant âgé de trois ans.

Conditions,—comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,
23 sept—3 en 30j Régister des Testaments.

N. B. Les actes de vente sur frais des acquéreurs, par devant C. V. Foulon, not. public.

Succession de Louis Moreau.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

SAMEDI trente septembre 1843, à 4 heures P. M. rue Royale, No. 273, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date de 16 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Louis Moreau.

Les effets mobiliers appartenant à ladite succession et consistant en meubles meublans, argenterie, une montre en or, &c.

Conditions: comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,
19 sept Régister des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que Octave de Armas a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet de le nommer exécuteur testamentaire dativ de feu F. D. Bach: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

W. F. C. DUPLESSIS,
23 sept Régister des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que Joseph Guillon a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet de le nommer exécuteur testamentaire dativ de feu F. D. Bach, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS,
23 sept—4 en 14 Régister des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que Pierre Adolphe Charbonnet a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu James Lawler, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS,
20 sept—4 en 10j Régister des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que Patrick Ward a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir la succession vacante de feu James Lawler, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS,
20 sept—3en 10j Régister des Testaments.

VIN de Champagne—Vin de Champagne supérieur de Lanneuve, pétillement garanti contre tout coulage, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis.

TUYAUX de plomb—Extra légers et légers de 1 à 1 1/2 pouce, manufacturés par Tatham & Brothers, à Philadelphie, à vendre à bas prix pour cette ligne, par J. ALBERT, 22, rue St. Louis.

REÇUS par l'Austerlitz du Havre, et à vendre à bas prix pour du comptant; Cuvettes moitié 18 pointe, Indiennes rouges unies, croisées, et satinées pour meubles, Do. bleu de ciel, Do. chamois de do. de, Damassés pour meubles, couleurs variées, Mérinos noir et en couleur, Mousseline laine 6/4, noire et en couleur, Satins noirs pour hommes, pour hommes et pour femmes, Mouchoirs batistes à ourlet à jour, (Hamstitched) Do. Challer bas prix, Cheveux de soie noir pour hommes, Do. feutre. FORCADE & Co. 20 sept 20, Chartres.

TRESSES POUR CHAPEAUX DE PAILLE D'AMAZONE.

Il soussigné est actuellement prêt à exécuter les ordres qu'on pourrait lui donner en soumissions des marchés pour la fourniture des articles ci-dessus, en vertu de son brevet d'invention.

Il a actuellement en mains et prêt à livrer, un assortiment de tresses blanches de différentes qualités à très modérée et simple.

Aussi de couleurs d'automne, de différentes qualités, à très modérée et simple. A. CASELLI,
54, Exchange place. N. York

N. B.—Les chapeaux qui sont depuis longtemps en service peuvent être repassés, blanchis et nettoyés sans aucune difficulté et à peu de frais. 19 sept—6

A VENDRE par les soussignés—Café Java (vieux gouvernement) de de Laguayra et de Rio, Foyres, Piment, Cloux de Girofle, Muscades, Cassia, Indigo, Thés, Cloux de Girofle, Cheveles, Blanc de Baleine, Plomb de chasse, Corne d'emballage, Vins, Porte et Cherry en caisses, Absinthe, Kirschwasser, Genièvre, Eau-de-vie, Moun, Huile d'olive raffinée, et Huile de baleine. MEBLE, BEYLLE & Co.
18 sept 45, Vieille-Levée.

MARCHANDISES SECHES par la barque Iraid Ferry, Capitaine Ferry, soussignés reçoivent par ce navire: 30 caisses indienne, 20 balles coton écru, assorti, 3 balles cotonnade de Rouen Clay, 3 caisses batistes lustre, 4 balles denim, 4 balles couvertures américaines, 1 caisse batiste léger, 1 balle flanelle rouge. NORTH & BROTHERS.
19 sept

MARCHANDISES DU PENITENTIAIRE DE LA LOUISIANE, telles que: cotons écru pour chemises à nègres, Linsey, coton croisé, Linsey uni, à vendre par 20 sep BLANCHARD, EIMER & Co. 24 Bienville

NOIR ANIMAL—En poudre et en grain, fabriqué dans dans cette ville, supérieur à tout autre. S'adresser chez BLANCHARD, EIMER & Co.
20 sep—1 m 24, Bienville

FARINE—3 barils des boulangers à vendre par 20 sep HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp

GRAISSE—3000 barillets prime leaf, à vendre par 20 sep HEWITT, HERAN & Co., 65 Camp

PORC—800 barils mess, 200 do. O. 400 S. N. à vendre par 20 sep HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp

TOILE et corde d'emballage—500 pièces toile du Kentucky, et 600 rouleaux corde, dont partie de très belle qualité, à vendre par 20 sep HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp

JAMBONS enveloppés—25 boucaults, article supérieur, en débarquement, à vendre par 20 sep HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp

CAFE RIO—330 sacs en débarquement de la barque Kentaurus, à vendre par 20 sep HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp.

GRAISSE—300 barillets graisse Leafs, à vendre par 20 sep SCHULTZ, HADDEN & LEACH.

TOILE, Corde et Ficelle d'emballage—300 pièces toile, 200 rouleaux corde et 50 livres ficelle, à vendre par 20 sep SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Foydras

BACON—50 barriques jambons et pintes Podex, à vendre par 20 sep SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Foydras.

PORC mess M. O. à l'inspection de Bozant, à vendre par 20 sep SCHULTZ, HADDEN & LEACH.

BLANC de baleine—100 caisses en débarquement du navire Rockall, à vendre par 20 sep JARVIS & ANDREWS, 20 Commune

HUILE de tanneur—35 barils prime actuellement en débarquement, à vendre par 20 sep JARVIS & ANDREWS, 20 Commune

SALAISONS—11 barriques à vendre en débarquement du navire Rockall, par 20 sep JARVIS & ANDREWS, 20 Commune

ESPRIT de térébenthine—35 barils raffiné, à vendre par 20 sep JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.

PLOMB—100 barils plomb de chasse Noir, assortis, en débarquement et à vendre par 18 sep MEBLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée

VINS de Madère et d'Oporto, à vendre par 19 sep J. M. LAFEYRE, 20, St. Louis

BOIS de Campêche, à vendre par 19 sep J. M. LAFEYRE, 20, St. Louis

GENIEVRE de Hollande, article supérieur, à vendre en magasin par REYNAUD & FALLON, 19 Bienville

CIGARES PRINCIPE d'excellente description, dernièrement reçus et à vendre par REYNAUD & FALLON, 19 Bienville

VIN DE SAUTERNE—En magasin et à vendre par REYNAUD & FALLON, 19 Bienville

SUCRE jaune de la Havane—Dernièrement reçu et à vendre par REYNAUD & FALLON, 19, Bienville

FICELLE—200 rouleaux, article supérieur, des manufactures du Ken Mucky, à vendre par 15 sep SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Foydras.

PARAPLUIES—51 douzaines Gingham et soie, 76 à 31 pouces, en débarquement de la barque Delphine et à vendre par ISAAC BRIDGE, 15 sept 76, Magasins

BRODEQUINS, Bottes 6to—30 caisses de différentes descriptions en débarquement du navire Rockall, à vendre par ISAAC BRIDGE, 15 sept 76, Magasins

HUILE de baleine blanche, raffinée, en barils, en débarquement de navire Rockall, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins 15 sept

PARIS—Savon ball—83 caisses bottes et souliers, à vendre à bas prix par FERET & Co 15 sept 14, Magasins

BRODEQUINS Aunet—Nous avons à vendre un bel assortiment de brodequins provenant des manufactures de Paul, de Nuw-Jersey à vendre par FERET & Co. 15, Magasins

SOULIERS pour dames et enfans, constamment en main, à vendre par FROST & Co. 15 sept 19, Magasins

CAFE de Rio, en vente en magasin par 15 sept WM. FREHN & Co., 56 Donane

VIN de Bucelas, à vendre en magasin par WM. FREHN & Co., 56, Donane

CIGARES de la Havane, Regalias, Cazones, Imperiales et etc., et d'autres marques favorites, à vendre par MANUEL BLASCO, 25 Commune

EAU-DE-VIE de Jèchez, à vendre par 15 sept MANUEL BLASCO, 26, Commune

CAFE de la Havane, très vert, à vendre par 15 sept MANUEL BLASCO, 26, Commune

ROUES de Chapeau—Nous avons à vendre un bel assortiment de roues de chapeau de toutes sortes, à bas prix, par 15 sept J. D. DENEGRE, 16, Donane

A NIKETTE—Un panier. A vendre par 15 sep REYNAUD & FALLON, 19 Bienville

WAGGONS pour chevaux et bœufs, à vendre par 15 sept J. D. DENEGRE, 16, Donane.

VOITURES à deux places pour un cheval, de J. Woods, à vendre à bas prix, par 15 sept J. D. DENEGRE, 16, Donane.

GRAISSE—2000 barillets et 50 barils prime, à vendre en magasin par 15 sept HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

FARINE—500 barils superfine et 50 do fine en magasin à bas prix par 15 sept HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

BACON—12 barres spanks cédés, en bon ordre, à vendre par 15 sept HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

AVIS AUX MESSIEURS.

BRODEQUINS et Souliers en peau vernie à 5 50, peau de veau à $1 50, garantis première qualité. On les fait par mesure à la fabrique rue Royale No. 198. 17 sept

ON DEMANDE DEUX OUVRIERS CORDONNIERS travaillant pour hommes. Il est nécessaire de bien connaître son état, autrement ils ne seront nullement demandés de se présenter. S'adresser rue Royale 198. 19 sept

SANGSUES.

83000 dernièrement reçues par le navire Ipecuchan.

Le soussigné informe le public qu'il est actuellement prêt à livrer, sur son Dépôt général, en gros et en détail, toute espèce de Sangsues d'Europe, aux prix les plus modérés. 28 juillet 187, rue de Chartres.

Une porte de la rue St. Pierre, à l'ancien magasin d'oignons. 28 juillet

SANGSUES.

TRENTE MILLE SANGSUES de première qualité supérieure, Hongroises, de Hamburg, Nantaises et Espagnoles, à vendre à l'entrepôt général, rue de l'Espalanade, encoignure de Chartres. Bel. Le prix des dites sangsues est à deux pour SIX SOUS et un quart, jusqu'à DOUZE SOUS et demi. Le chef de l'établissement garantit toutes les qualités, et se charge lui-même de recevoir son assortiment de graines de la chine pour l'automne. Toutes ses graines ont été essayées, et ont parfaitement réussi. J. P. SOUBIRAN.

SANGSUES MONSTRES.

Reçu par le Kilby, de New-York, des Sangsues hongroises et suédoises, garanties, à vendre au nouveau Dépôt, rue Royale, entre St. Philippe et Ursulines, No. 305. Mr. Tranforest les posera aux personnes qui le demeurent. On trouvera toujours dans le même établissement de la Farine de lin, Fouche, Moutarde, Potasse, Arrow Root, Fécule de pomme de terre, Tamarin, Sel d'Epsum, Crème de Tartre, Huile de Palmachristy, Alun, Rob anti-syphilitic du docteur Girandoni de St. Gervais, et beaucoup d'autres articles à vendre à très bas prix. F. TRASFOREST.

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages de Barcelone, de France et de la Suède, CINQUANTE MILLE SANGSUES que l'on vendra aux prix les plus réduits. L'entrepôt général de la rue du Quartier No. 46, s'est arrangé de manière à fournir au public pendant toute la saison, des sangsues GARANTIES, comme suit:

Sangsues petites, TROIS cents.
Sangsues moyennes, CINQ "
Id. choix grosses, DIX "

L'entrepôt s'établit une succursale, au coin des rues Orléans et Bourbon, afin de faciliter aux habitans du centre de la ville, mais le principal établissement et les Réservoirs sont RUE DU QUARTIER, No. 46, entre Conde et Ville Levée. BERAUD PETITBLIX.

Deux domestiques sachegardant de la pose des sangsues et on l'exige. 16 août.

VIN DE BORDEAUX—40 barriques vin rouge pour familles, à vendre par 15 sep LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

MOUCHOIRS BATISTE BRODES—13 douzaines mouchoirs batiste brodés, à vendre par 15 sep LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

HUILE DE VITRIOL—10 demejeannes, à vendre par F. CUSACHS, 15 sep Encoignure Conde et St. Philippe

CIGARES—80,000 de la Havane, en débarquement de la goélette Hero, à vendre par 15 sep J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

CIGARES de la Havane, de toutes espèces, constamment en magasin, à vendre par 15 sept J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

AMBON de la Havane—45 barils en magasin, à vendre par 15 sep E. TROISGROS, 26, Vieille Levée.

CAFE—102 sacs nouvelle récolte, en débarquement de la goélette Hero de la Havane, à vendre par 15 sep E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

BREDOUILLE—Un billet tiré par J. U. Bryce, daté 10 janvier 1843, à 90 jours en $240, en faveur de George Farns et endossé par Barett et Lepage. La personne qui a trouvé ce billet est priée de le remettre à l'adresse de cet Etat, intitulé: Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829. 19 sept. Thibodaux, ce 20 août 1843. M. BOURG, shérif.

Daniel Nettleton vs. Lorenzo Munson.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du District, Lafourche Interieure—A la veuve Etienne Boudreaux et à tous ceux que cela peut concerner, sachez: qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour du District du Deuxième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Interieure, dans la cause ci-dessus intitulée: Par ce dans jour d'aout 1843, saisi un certain morceau de terre situé dans cette paroisse mesurant quinze arpents de face plus ou moins, par deux arpents de profondeur plus ou moins, rive droite du Bayou Lafourche, et à peu près trente huit milles en bas de Thibodaux, borné au dessous par celles des héritiers de Joseph Daigle.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos opositions et les raisons motivées, dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire, pour satisfaire à la somme de trois cents piastres, plus le montant pour lequel la façon du chemin en face de la dite terre a été adjugée à une vente faite au rabais par l'Inspecteur général de levée et chemins de cette paroisse, audit plaignant, et les frais de ce procès, conformément à la section 30, du acte de la Législature de cet Etat, intitulé: Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.

Thibodaux, ce 26 jour d'aout 1843. M. BOURG, shérif

8 sept—8en30j

Daniel Nettleton vs. Henry Maxile.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District, Lafourche Interieure—A M. Henry Maxile, et à tous ceux que cela peut concerner, sachez: que en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du deuxième District judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Interieure, dans la cause ci-dessus intitulée: Par ce dans jour d'août 1843 saisi un certain morceau de terre situé dans cette paroisse mesurant quinze arpents de face plus ou moins, par deux arpents de profondeur plus ou moins, rive droite du Bayou Lafourche, et à peu près trente huit milles en bas de Thibodaux, borné au dessous par celles de Pierre Lee.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées, dans trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire, pour satisfaire à la somme de trois cents piastres, plus le montant pour lequel la façon du chemin en face de la dite terre a été adjugée à une vente faite au rabais par l'Inspecteur général de levée et chemins de cette paroisse, audit plaignant, et les frais de ce procès, conformément à la section 30, du acte de la Législature de cet Etat, intitulé: Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.

Thibodaux, ce 26 jour d'aout 1843. M. BOURG, shérif

8 sept—8en30j

Daniel Nettleton vs. Lorenzo Munson.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District, Lafourche Interieure—A M. Lorenzo Munson et à tous ceux que cela peut concerner, sachez: Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour du District du deuxième district judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Interieure, dans la cause ci-dessus intitulée: Par ce dans jour d'août 1843, saisi un certain morceau de terre situé dans cette paroisse mesurant cinq arpens de face plus ou moins, par à peu près quarante de profondeur plus ou moins, rive droite du Bayou Lafourche, et à peu près trente huit milles en bas de Thibodaux, borne au-dessus par celles des héritiers de Joseph Daigle.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées, dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire, pour satisfaire à la somme de trois cents piastres, plus le montant pour lequel la façon du chemin en face de la dite terre a été adjugée à une vente faite au rabais par l'Inspecteur général de levée et chemins de cette paroisse, au dit plaintif, et les frais de ce procès, conformément à la section 30, du acte de la Législature de cet Etat, intitulé: Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.

Thibodaux, ce 26 jour d'aout 1843. M. BOURG, shérif

8 sept—8en30j

AVIS LEGAUX.

Succession de Pierre Jacob Gobert et ses héritiers de Célestin Lamotte.

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour de District—Le Surcharge héritier.—A Pierre Jacob Gobert, ses héritiers de Célestin Lamotte, et à tous ceux que cela peut concerner, sachez:

Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du deuxième district judiciaire, siégeant dans la cause ci-dessus intitulée, j'ai, ce 22ème jour de mois d'août 1843, saisi un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, mesurant cinq arpents de face plus ou moins, par à peu près quarante de profondeur plus ou moins, rive gauche du bayou Lafourche, et à peu près vingt-huit milles en bas de Thibodaux, borné au dessus par la terre de Pierre Angerons, au dessous par celle de Pierre Lee.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées, dans trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire, pour satisfaire à la somme de trois cents piastres, plus le montant pour lequel la façon du chemin en face de la dite terre a été adjugée à une vente faite au rabais par l'Inspecteur général de levée et chemins de cette paroisse, audit plaignant, et les frais de ce procès, conformément à la section 30, du acte de la Législature de cet Etat, intitulé: Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.

Thibodaux, ce 26 jour d'aout 1843. M. BOURG, shérif

8 sept—8en30j

Succession de Victor Amédée Michel.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

MARDI, vingt-quatre octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par l'hon. Cour des Preuves, tenant siège à la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 18 avril 1843 et ordonnant le 22 avril 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Victor Amédée Michel et à la folle enchère de Mme veuve V. A. Michel.

L'esclave CAROLINE, mulâtresse âgée d'environ vingt trois ans, domestique de maison et son enfant âgé de trois ans.

Conditions,—comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,
20 sept—3 en 30j Régister des Testaments.

N. B. Les actes de vente sur frais des acquéreurs, par devant C. V. Foulon, not. public.

Succession de Louis Moreau.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

SAMEDI trente septembre 1843, à 4 heures P. M. rue Royale, No. 273, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date de 16 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Louis Moreau.

Les effets mobili